

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,



Luke Gould

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 4 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



MACKENZIE
Placements

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

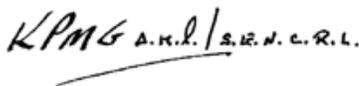
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 juin 2024

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024 \$	2023 \$	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)				
			par titre		par série		
			2024	2023	2024	2023	
ACTIF							
Actifs courants							
Placements à la juste valeur	5 160 004	4 900 440	Série A	46,14	43,23	1 114 166	1 104 646
Trésorerie et équivalents de trésorerie	303 219	295 877	Série AR	15,52	14,55	55 714	42 883
Dividendes à recevoir	9 143	7 224	Série B	15,79	14,72	2 152	2 173
Sommes à recevoir pour placements vendus	41 133	1 892	Série C	13,40	12,54	91 344	103 024
Sommes à recevoir pour titres émis	4 375	2 855	Série C5	15,05	14,78	495	586
Sommes à recevoir du gestionnaire	446	104	Série D	20,79	19,28	95 375	43 275
Actifs dérivés	19	28	Série DZ	–	12,90	–	368
Impôt à recouvrer	43	43	Série F	17,66	16,33	1 441 588	1 261 602
Total de l'actif	5 518 382	5 208 463	Série F5	17,53	17,01	23 854	22 754
			Série F8	14,85	14,85	7 622	6 994
			Série FB	15,71	14,57	2 846	2 529
			Série FB5	17,33	16,87	4	3
PASSIF			Série G	25,05	23,35	2 740	2 528
Passifs courants			Série GG	13,77	12,82	2 036	2 345
Sommes à payer pour placements achetés	30 704	16 110	Série GV	–	13,01	–	3
Sommes à payer pour titres rachetés	4 969	3 517	Série I	17,13	15,95	9 835	10 708
Sommes à payer au gestionnaire	675	213	Série IG	15,63	14,33	527 690	501 043
Passifs dérivés	2 902	6 228	Série J	30,65	28,64	1 349	1 550
Total du passif	39 250	26 068	Série M	16,05	14,89	15 679	37 077
Actif net attribuable aux porteurs de titres	5 479 132	5 182 395	Série O	39,51	36,21	392 734	396 489
			Série PW	21,93	20,49	1 493 689	1 419 252
			Série PWFB	15,95	14,75	34 067	32 097
			Série PWFB5	17,58	17,05	235	225
			Série PWR	13,37	12,48	28 650	19 378
			Série PWT5	15,23	14,92	6 695	5 931
			Série PWT8	14,23	14,38	5 814	5 081
			Série PWX	20,52	18,81	18 397	19 254
			Série PWX8	15,31	15,16	9	3
			Série R	32,78	30,04	7 425	48 697
			Série T5	14,94	14,69	2 006	2 061
			Série T8	13,93	14,13	3 038	3 233
			Série LB	13,23	12,40	12 975	12 106
			Série LF	15,33	14,18	22 196	18 471
			Série LW	13,48	12,60	56 713	54 026
						5 479 132	5 182 395

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024 \$	2023 \$	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)				
			par titre		par série		
			2024	2023	2024	2023	
Revenus							
Dividendes	68 911	70 946					
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	16 237	8 985					
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets							
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	329 882	157 332					
Profit (perte) net(te) latent(e)	184 007	41 583					
Revenu tiré du prêt de titres	160	132					
Total des revenus (pertes)	599 197	278 978					
Charges (note 6)							
Frais de gestion	69 959	65 657	Série A	3,87	1,23	96 552	31 634
Rabais sur les frais de gestion	(324)	(333)	Série AR	1,41	0,58	4 597	1 529
Frais d'administration	8 202	7 634	Série B	1,40	0,55	198	81
Intérêts débiteurs	34	2	Série C	1,10	0,34	8 332	2 972
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	2 832	2 595	Série C5	1,24	0,43	44	17
Frais du comité d'examen indépendant	20	16	Série D	2,57	1,04	8 868	2 100
Autre	21	12	Série DZ	0,49	0,51	11	15
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	80 744	75 583	Série F	1,77	0,75	140 241	55 832
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–	Série F5	1,68	0,75	2 359	894
Charges nettes	80 744	75 583	Série F8	1,53	0,90	754	282
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	518 453	203 395	Série FB	1,54	0,76	271	121
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	3 616	2 218	Série FB5	1,71	0,73	1	–
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–	Série G	2,28	0,83	245	90
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	514 837	201 177	Série GG	1,18	0,44	193	82
			Série GV	0,24	0,58	–	1
			Série I	1,52	0,63	923	430
			Série IG	1,67	0,77	57 262	27 014
			Série J	2,55	0,94	130	51
			Série M	0,92	0,61	1 628	1 558
			Série O	4,18	1,63	43 303	19 619
			Série PW	1,92	0,72	130 943	48 514
			Série PWFB	1,57	0,65	3 423	1 383
			Série PWFB5	1,77	0,60	23	8
			Série PWR	1,28	0,62	2 305	810
			Série PWT5	1,46	0,52	608	190
			Série PWT8	1,35	0,81	510	221
			Série PWX	2,17	0,65	2 082	791
			Série PWX8	2,23	1,24	2	–
			Série R	1,15	1,04	588	1 911
			Série T5	1,26	0,34	179	50
			Série T8	1,16	0,34	264	77
			Série LB	1,11	0,40	1 092	370
			Série LF	1,51	0,61	2 001	776
			Série LW	1,16	0,42	4 905	1 754
						514 837	201 177

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série AR		Série B		Série C		
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES											
À l'ouverture	5 182 395	5 128 905	1 104 646	1 142 524	42 883	34 152	2 173	2 124	103 024	116 415	
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	514 837	201 177	96 552	31 634	4 597	1 529	198	81	8 332	2 972	
Distributions aux porteurs de titres :											
Revenu de placement	(2 251)	(4 549)	(451)	(932)	(21)	(34)	–	(1)	(39)	(91)	
Gains en capital	(121 799)	(139 104)	(24 449)	(29 102)	(1 125)	(1 050)	(47)	(58)	(2 092)	(2 826)	
Remboursement de capital	(2 784)	(2 577)	–	–	–	–	–	–	–	–	
Rabais sur les frais de gestion	(324)	(333)	(11)	(9)	–	–	(2)	(2)	(23)	(25)	
Total des distributions aux porteurs de titres	(127 158)	(146 563)	(24 911)	(30 043)	(1 146)	(1 084)	(49)	(61)	(2 154)	(2 942)	
Opérations sur les titres :											
Produit de l'émission de titres	925 569	747 629	226 124	213 164	17 227	13 340	–	–	1 474	1 950	
Réinvestissement des distributions	118 042	136 749	24 475	29 563	1 146	1 083	49	60	2 128	2 907	
Paiements au rachat de titres	(1 134 553)	(885 502)	(312 720)	(282 196)	(8 993)	(6 137)	(219)	(31)	(21 460)	(18 278)	
Total des opérations sur les titres	(90 942)	(1 124)	(62 121)	(39 469)	9 380	8 286	(170)	29	(17 858)	(13 421)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	296 737	53 490	9 520	(37 878)	12 831	8 731	(21)	49	(11 680)	(13 391)	
À la clôture	5 479 132	5 182 395	1 114 166	1 104 646	55 714	42 883	2 152	2 173	91 344	103 024	
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :											
Titres en circulation, à l'ouverture			Titres	25 554	26 487	Titres	2 948	2 352	Titres	148	145
Émis				5 169	5 134		1 171	957		–	–
Réinvestissement des distributions				564	729		78	79		3	4
Rachetés				(7 138)	(6 796)		(606)	(440)		(15)	(1)
Titres en circulation, à la clôture				24 149	25 554		3 591	2 948		136	148

	Série C5		Série D		Série DZ		Série F		Série F5			
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023		
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES												
À l'ouverture	586	663	43 275	17 991	368	380	1 261 602	1 181 852	22 754	20 894		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	44	17	8 868	2 100	11	15	140 241	55 832	2 359	894		
Distributions aux porteurs de titres :												
Revenu de placement	–	(3)	(40)	(35)	–	–	(595)	(1 082)	(11)	(21)		
Gains en capital	(11)	(16)	(2 180)	(1 105)	–	(10)	(32 083)	(33 797)	(573)	(570)		
Remboursement de capital	(25)	(30)	–	–	–	–	–	–	(1 139)	(1 110)		
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)	(2)	–	–		
Total des distributions aux porteurs de titres	(36)	(49)	(2 220)	(1 140)	(1)	(11)	(32 680)	(34 881)	(1 723)	(1 701)		
Opérations sur les titres :												
Produit de l'émission de titres	10	12	53 261	27 386	–	–	360 373	238 621	5 832	5 320		
Réinvestissement des distributions	24	31	2 183	1 105	1	11	26 901	28 436	644	643		
Paiements au rachat de titres	(133)	(88)	(9 992)	(4 167)	(379)	(27)	(314 849)	(208 258)	(6 012)	(3 296)		
Total des opérations sur les titres	(99)	(45)	45 452	24 324	(378)	(16)	72 425	58 799	464	2 667		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(91)	(77)	52 100	25 284	(368)	(12)	179 986	79 750	1 100	1 860		
À la clôture	495	586	95 375	43 275	–	368	1 441 588	1 261 602	23 854	22 754		
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :												
Titres en circulation, à l'ouverture	Titres	40	43	Titres	2 244	945	Titres	29	30	Titres	77 263	73 498
Émis		–	1		2 739	1 465		–	–		21 663	15 273
Réinvestissement des distributions		2	2		112	61		–	1		1 626	1 863
Rachetés		(9)	(6)		(508)	(227)		(29)	(2)		(18 915)	(13 371)
Titres en circulation, à la clôture		33	40		4 587	2 244		–	29		81 637	77 263

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série F8		Série FB		Série FB5		Série G		Série GG	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	6 994	3 568	2 529	2 031	3	3	2 528	2 536	2 345	2 461
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	754	282	271	121	1	–	245	90	193	82
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(3)	(5)	(1)	(2)	–	–	(1)	(2)	(1)	(2)
Gains en capital	(174)	(137)	(63)	(66)	–	–	(59)	(67)	(45)	(64)
Remboursement de capital	(560)	(425)	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Total des distributions aux porteurs de titres	(737)	(567)	(64)	(68)	–	–	(60)	(69)	(47)	(67)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	1 394	4 588	1 565	1 512	–	–	31	48	–	–
Réinvestissement des distributions	267	237	64	68	–	–	60	68	45	64
Paiements au rachat de titres	(1 050)	(1 114)	(1 519)	(1 135)	–	–	(64)	(145)	(500)	(195)
Total des opérations sur les titres	611	3 711	110	445	–	–	27	(29)	(455)	(131)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	628	3 426	317	498	1	–	212	(8)	(309)	(116)
À la clôture	7 622	6 994	2 846	2 529	4	3	2 740	2 528	2 036	2 345
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	471	223	174	141	–	–	108	109	183	194
Émis	96	307	107	109	–	–	1	2	–	–
Réinvestissement des distributions	19	17	4	5	–	–	3	3	3	5
Rachetés	(73)	(76)	(104)	(81)	–	–	(3)	(6)	(38)	(16)
Titres en circulation, à la clôture	513	471	181	174	–	–	109	108	148	183

	Série GV		Série I		Série IG		Série J		Série M	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	3	3	10 708	11 076	501 043	488 189	1 550	1 562	37 077	38 000
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	–	1	923	430	57 262	27 014	130	51	1 628	1 558
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	(5)	(10)	(231)	(452)	(1)	(1)	(6)	(33)
Gains en capital	–	–	(226)	(294)	(12 467)	(14 143)	(33)	(42)	(356)	(1 038)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	(34)	–	–	–	–	(68)	(60)
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	(231)	(338)	(12 698)	(14 595)	(34)	(43)	(430)	(1 131)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	295	190	2 377	7 930	1	–	–	3
Réinvestissement des distributions	–	–	231	338	12 698	14 595	30	39	430	1 130
Paiements au rachat de titres	(3)	(1)	(2 091)	(988)	(32 992)	(22 090)	(328)	(59)	(23 026)	(2 483)
Total des opérations sur les titres	(3)	(1)	(1 565)	(460)	(17 917)	435	(297)	(20)	(22 596)	(1 350)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(3)	–	(873)	(368)	26 647	12 854	(201)	(12)	(21 398)	(923)
À la clôture	–	3	9 835	10 708	527 690	501 043	1 349	1 550	15 679	37 077
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	–	–	672	701	34 976	34 921	54	55	2 489	2 582
Émis	–	–	18	16	162	586	–	–	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–	14	20	869	1 093	1	1	29	81
Rachetés	–	–	(130)	(65)	(2 251)	(1 624)	(11)	(2)	(1 541)	(174)
Titres en circulation, à la clôture	–	–	574	672	33 756	34 976	44	54	977	2 489

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série O		Série PW		Série PWFB		Série PWFB5		Série PWR	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	396 489	470 827	1 419 252	1 360 132	32 097	30 747	225	346	19 378	13 501
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	43 303	19 619	130 943	48 514	3 423	1 383	23	8	2 305	810
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(173)	(374)	(593)	(1 185)	(15)	(28)	–	–	(10)	(15)
Gains en capital	(9 418)	(11 666)	(32 073)	(37 068)	(795)	(869)	(5)	(6)	(549)	(453)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	(11)	(13)	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	(216)	(199)	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(9 591)	(12 040)	(32 882)	(38 452)	(810)	(897)	(16)	(19)	(559)	(468)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	13 550	16 959	198 629	179 627	6 013	5 904	–	128	8 766	5 970
Réinvestissement des distributions	9 449	11 886	32 442	37 903	800	886	6	7	559	468
Paiements au rachat de titres	(60 466)	(110 762)	(254 695)	(168 472)	(7 456)	(5 926)	(3)	(245)	(1 799)	(903)
Total des opérations sur les titres	(37 467)	(81 917)	(23 624)	49 058	(643)	864	3	(110)	7 526	5 535
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(3 755)	(74 338)	74 437	59 120	1 970	1 350	10	(121)	9 272	5 877
À la clôture	392 734	396 489	1 493 689	1 419 252	34 067	32 097	235	225	28 650	19 378
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	10 951	13 325	69 278	66 748	2 177	2 117	13	19	1 552	1 087
Émis	366	501	9 539	9 147	400	416	–	8	686	500
Réinvestissement des distributions	256	352	1 574	1 973	54	64	–	–	45	40
Rachetés	(1 633)	(3 227)	(12 292)	(8 590)	(495)	(420)	–	(14)	(140)	(75)
Titres en circulation, à la clôture	9 940	10 951	68 099	69 278	2 136	2 177	13	13	2 143	1 552

	Série PWT5		Série PWT8		Série PWX		Série PWX8		Série R	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	5 931	5 484	5 081	3 336	19 254	24 612	3	2	48 697	67 287
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	608	190	510	221	2 082	791	2	–	588	1 911
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(3)	(28)	(2)	(19)	(8)	(19)	–	–	(4)	(63)
Gains en capital	(144)	(150)	(122)	(121)	(460)	(593)	–	–	(205)	(1 462)
Remboursement de capital	(293)	(279)	(413)	(347)	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(440)	(457)	(537)	(487)	(468)	(612)	–	–	(209)	(1 525)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	1 520	1 389	929	2 142	1 210	2 203	4	1	119	1 045
Réinvestissement des distributions	260	268	268	282	468	603	–	–	209	1 509
Paiements au rachat de titres	(1 184)	(943)	(437)	(413)	(4 149)	(8 343)	–	–	(41 979)	(21 530)
Total des opérations sur les titres	596	714	760	2 011	(2 471)	(5 537)	4	1	(41 651)	(18 976)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	764	447	733	1 745	(857)	(5 358)	6	1	(41 272)	(18 590)
À la clôture	6 695	5 931	5 814	5 081	18 397	19 254	9	3	7 425	48 697
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres	Titres
Titres en circulation, à l'ouverture	397	349	353	213	1 024	1 341	–	–	1 621	2 294
Émis	105	93	67	148	64	124	1	–	3	37
Réinvestissement des distributions	18	19	19	20	24	34	–	–	7	54
Rachetés	(80)	(64)	(31)	(28)	(215)	(475)	–	–	(1 405)	(764)
Titres en circulation, à la clôture	440	397	408	353	897	1 024	1	–	226	1 621

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série T5		Série T8		Série LB		Série LF		Série LW	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	2 061	2 458	3 233	3 464	12 106	11 261	18 471	17 957	54 026	51 067
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	179	50	264	77	1 092	370	2 001	776	4 905	1 754
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(1)	(13)	(1)	(28)	(5)	(10)	(8)	(16)	(22)	(45)
Gains en capital	(46)	(58)	(69)	(87)	(274)	(305)	(452)	(489)	(1 204)	(1 392)
Remboursement de capital	(99)	(109)	(244)	(264)	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(146)	(180)	(314)	(379)	(279)	(315)	(460)	(505)	(1 226)	(1 437)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	478	687	469	1 322	5 370	4 344	6 138	3 375	12 410	8 469
Réinvestissement des distributions	80	96	160	206	279	315	460	505	1 226	1 437
Paiements au rachat de titres	(646)	(1 050)	(774)	(1 457)	(5 593)	(3 869)	(4 414)	(3 637)	(14 628)	(7 264)
Total des opérations sur les titres	(88)	(267)	(145)	71	56	790	2 184	243	(992)	2 642
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(55)	(397)	(195)	(231)	869	845	3 725	514	2 687	2 959
À la clôture	2 006	2 061	3 038	3 233	12 975	12 106	22 196	18 471	56 713	54 026
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :										
Titres en circulation, à l'ouverture	140	158	229	224	976	909	1 302	1 285	4 287	4 071
Émis	32	48	34	93	426	363	421	247	966	696
Réinvestissement des distributions	6	7	12	15	22	27	32	38	97	122
Rachetés	(44)	(73)	(57)	(103)	(443)	(323)	(308)	(268)	(1 144)	(602)
Titres en circulation, à la clôture	134	140	218	229	981	976	1 447	1 302	4 206	4 287

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	514 837	201 177
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(336 740)	(185 267)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(184 007)	(41 583)
Achat de placements	(2 544 214)	(2 382 216)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 777 422	2 505 332
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(2 261)	(2 428)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	462	3
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	225 499	95 018

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres	770 795	608 925
Paiements au rachat de titres	(979 847)	(744 646)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(9 116)	(9 814)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(218 168)	(145 535)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	295 877	346 406
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	11	(12)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	303 219	295 877

Trésorerie	382	543
Équivalents de trésorerie	302 837	295 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	303 219	295 877

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	66 992	68 620
Impôts étrangers payés	3 616	2 218
Intérêts reçus	16 237	8 985
Intérêts versés	34	2

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
Accenture PLC, cat. A	États-Unis	Technologie de l'information	495 903	157 837	232 780
Alphabet Inc., cat. A	États-Unis	Services de communication	265 000	54 233	54 166
Groupe Altus Ltée	Canada	Biens immobiliers	2 688 702	127 070	139 490
Aon PLC	Irlande	Services financiers	541 368	158 386	244 671
Becton, Dickinson and Co.	États-Unis	Soins de santé	555 843	186 633	186 272
Boyd Group Services Inc.	Canada	Produits industriels	653 038	134 022	187 030
Brookfield Asset Management Inc.	Canada	Services financiers	2 611 533	138 538	148 596
Cadence Design Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	264 000	96 775	111 292
CAE Inc.	Canada	Produits industriels	7 829 993	243 838	219 005
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	379 658	59 112	67 720
Copart Inc.	États-Unis	Produits industriels	1 097 024	75 210	86 050
Dollarama Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	1 720 002	128 793	177 487
FirstService Corp.	Canada	Biens immobiliers	326 548	55 810	73 228
Gartner Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	143 450	86 262	92 603
Intact Corporation financière	Canada	Services financiers	1 242 760	229 138	273 457
Keysight Technologies Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	180 431	27 872	38 212
Linde PLC (Bourse de New York)	Irlande	Matériaux	262 764	103 367	165 231
Les Compagnies Loblaw Itée	Canada	Consommation de base	987 726	129 239	148 258
Microsoft Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	354 000	168 111	201 699
Nutrien Ltd.	Canada	Matériaux	1 651 158	186 554	121 509
PepsiCo Inc.	États-Unis	Consommation de base	376 366	83 952	89 203
Pet Valu Holdings Ltd.	Canada	Consommation discrétionnaire	3 595 602	117 361	113 837
Premium Brands Holdings Corp.	Canada	Consommation de base	2 321 147	232 044	205 422
Roper Technologies Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	293 967	204 819	223 278
Banque Royale du Canada	Canada	Services financiers	1 954 871	206 742	267 074
S&P Global Inc.	États-Unis	Services financiers	213 840	110 775	123 210
Schneider Electric SE	France	Produits industriels	795 401	174 299	243 628
Stantec Inc.	Canada	Produits industriels	2 453 465	154 193	275 918
TELUS Corp.	Canada	Services de communication	1 205 932	37 629	26 133
Thomson Reuters Corp.	Canada	Produits industriels	781 844	105 674	164 813
Toromont Industries Ltd.	Canada	Produits industriels	247 995	26 678	32 326
Trane Technologies PLC	États-Unis	Produits industriels	235 000	56 233	95 540
Visa Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	397 000	144 176	150 047
Waste Connections Inc.	Canada	Produits industriels	776 480	139 680	180 819
Total des actions				4 341 055	5 160 004
Coûts de transaction				(2 807)	–
Total des placements				4 338 248	5 160 004
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					(2 883)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					303 219
Autres éléments d'actif moins le passif					18 792
Actif net attribuable aux porteurs de titres					5 479 132

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	94,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	51,6
États-Unis	30,7
Irlande	7,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,5
France	4,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Produits industriels	28,4
Services financiers	22,0
Technologie de l'information	16,4
Consommation de base	8,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,5
Consommation discrétionnaire	5,3
Matériaux	5,2
Biens immobiliers	3,9
Soins de santé	3,4
Services de communication	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	94,5
Trésorerie et placements à court terme	5,7
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,2)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	51,0
États-Unis	32,3
Irlande	6,8
Trésorerie et placements à court terme	5,7
France	4,4
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,2)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Produits industriels	26,2
Technologie de l'information	16,5
Services financiers	14,4
Consommation discrétionnaire	9,8
Soins de santé	9,5
Trésorerie et placements à court terme	5,7
Matériaux	5,0
Consommation de base	4,5
Services de communication	4,4
Biens immobiliers	4,2
Autres éléments d'actif (de passif)	(0,2)

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

au 31 mars 2024

Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)		Devise à remettre (en milliers de \$)		Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	774	CAD	(580)	USD	19 avril 2024	(774)	(786)	–	(12)
A	10 752	CAD	(7 985)	USD	19 avril 2024	(10 752)	(10 813)	–	(61)
A	11 101	CAD	(8 260)	USD	19 avril 2024	(11 101)	(11 186)	–	(85)
A	90 337	CAD	(67 234)	USD	3 mai 2024	(90 337)	(91 041)	–	(704)
A	4 354	CAD	(3 240)	USD	3 mai 2024	(4 354)	(4 387)	–	(33)
A	100 128	CAD	(74 495)	USD	3 mai 2024	(100 128)	(100 873)	–	(745)
A	10 226	CAD	(7 645)	USD	3 mai 2024	(10 226)	(10 353)	–	(127)
A	8 680	CAD	(6 425)	USD	3 mai 2024	(8 680)	(8 700)	–	(20)
A	12 720	CAD	(9 450)	USD	3 mai 2024	(12 720)	(12 797)	–	(77)
A	4 433	USD	(5 983)	CAD	3 mai 2024	5 983	6 002	19	–
A	10 528	CAD	(7 781)	USD	3 mai 2024	(10 528)	(10 536)	–	(8)
A	90 385	CAD	(67 234)	USD	10 mai 2024	(90 385)	(91 031)	–	(646)
A	214 401	CAD	(158 560)	USD	10 mai 2024	(214 401)	(214 682)	–	(281)
A	30 535	CAD	(22 599)	USD	17 mai 2024	(30 535)	(30 594)	–	(59)
A	2 733	CAD	(2 023)	USD	17 mai 2024	(2 733)	(2 739)	–	(6)
A	8 085	CAD	(6 000)	USD	17 mai 2024	(8 085)	(8 123)	–	(38)
Total des contrats de change à terme de gré à gré								19	(2 902)
Total des actifs dérivés									19
Total des passifs dérivés									(2 902)

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 4 juin 2024.

3. Méthodes comptables significatives

Le Fonds a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1^{er} avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

a) Instruments financiers (suite)

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquiescer, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et qui sont entrés en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 15 avril 1965

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres des séries A, T5 et T8 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries T5 et T8). Les investisseurs des séries T5 et T8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres de série AR sont offerts aux particuliers dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres des séries F, F5 et F8 sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries F5 et F8); ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie. Les investisseurs des séries F5 et F8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries FB et FB5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série FB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série I sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ dans un régime collectif admissible détenant un minimum de 10 000 000 \$ en actifs.

Les titres de série IG sont offerts exclusivement aux fonds communs de placement gérés par Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui participent au Service d'architecture de portefeuille ou au Service d'architecture ouverte de Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels, à certains investisseurs d'un régime collectif admissible et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres des séries PW, PWT5 et PWT8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs des séries PWT5 et PWT8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries PWFB et PWFB5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWFB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série PWR sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$ dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres des séries PWX et PWX8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWX8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 8 % par année.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds gérés par Mackenzie et non visés par un prospectus relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres des séries B, C, C5, DZ, GG, GV et M ont été créés exclusivement afin de mettre en œuvre les fusions touchant le Fonds et ne sont pas offerts à la vente.

Les titres de série G ne sont plus offerts à la vente, sauf dans le cas d'achats supplémentaires effectués par des investisseurs qui détiennent ces titres depuis le 11 décembre 2017.

Les titres de série J ne sont plus offerts à la vente.

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1360, boul. René-Lévesque Ouest, 13^e étage, Montréal (Québec) H3G 0A9; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres de série LB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série LF sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par Gestion privée Banque Laurentienne.

Les titres de série LW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée du programme de tarification préférentielle qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Depuis le 1^{er} juin 2022, les investisseurs peuvent acheter des titres du Fonds en vertu d'un mode de souscription avec frais d'acquisition et d'un mode de souscription sans frais d'acquisition. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription. Les frais d'acquisition du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les titres souscrits avant le 1^{er} juin 2022 en vertu du mode de souscription avec frais de rachat, du mode de souscription avec frais modérés 3 et du mode de souscription avec frais modérés 2 (collectivement, les « modes de souscription avec frais d'acquisition différés ») peuvent continuer d'être détenus dans les comptes des investisseurs. Les investisseurs peuvent échanger des titres d'un Fonds Mackenzie souscrits antérieurement en vertu de ces modes de souscription avec frais d'acquisition différés contre des titres d'autres Fonds Mackenzie, en vertu du même mode de souscription, jusqu'à l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	27 janvier 1998	2,00 %	0,22 %
Série AR	18 janvier 2017	2,00 %	0,27 %
Série B	25 novembre 2016	1,50 %	0,24 %
Série C	6 juillet 2018	1,85 %	0,22 %
Série C5	6 juillet 2018	1,85 %	0,24 %
Série D	10 janvier 2014	1,00 % ³⁾	0,19 %
Série DZ	Aucun titre émis ⁴⁾	1,10 %	0,19 %
Série F	6 décembre 1999	0,75 %	0,15 %
Série F5	24 octobre 2018	0,75 %	0,15 %
Série F8	24 octobre 2018	0,75 %	0,15 %
Série FB	26 octobre 2015	1,00 %	0,24 %
Série FB5	24 octobre 2018	1,00 %	0,24 %
Série G	5 avril 2005	1,50 %	0,22 %
Série GG	6 juillet 2018	1,35 %	0,22 %
Série GV	Aucun titre émis ⁵⁾	0,85 %	0,24 %
Série I	25 octobre 1999	1,35 %	0,24 %
Série IG	5 mai 2017	s.o.	s.o.
Série J	22 décembre 2008	1,70 %	0,20 %
Série M	25 novembre 2016	1,00 %	0,24 %
Série O	2 janvier 2001	— ¹⁾	s.o.
Série PW	15 octobre 2013	1,75 %	0,15 %
Série PWFB	3 avril 2017	0,75 %	0,15 %
Série PWFB5	24 octobre 2018	0,75 %	0,15 %
Série PWR	1 ^{er} avril 2019	1,75 %	0,15 %
Série PWT5	6 juillet 2018	1,75 %	0,15 %
Série PWT8	24 octobre 2018	1,75 %	0,15 %
Série PWX	22 avril 2014	— ¹⁾	— ¹⁾
Série PWX8	24 octobre 2018	— ¹⁾	— ¹⁾
Série R	8 décembre 2008	s.o.	s.o.
Série T5	6 juillet 2018	2,00 %	0,24 %
Série T8	24 octobre 2018	2,00 %	0,24 %
Série LB	6 juillet 2018	2,00 %	0,22 %
Série LF	7 décembre 2018	0,75 %	0,15 %
Série LW	6 juillet 2018	1,75 %	0,15 %

1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

2) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

3) Avant le 4 avril 2022, les frais de gestion pour la série D étaient imputés au Fonds au taux de 1,25 %.

4) La date d'établissement initiale de la série est le 6 juillet 2018. Tous les titres de la série ont été rachetés le 9 novembre 2023.

5) La date d'établissement initiale de la série est le 6 juillet 2018. Tous les titres de la série ont été rachetés le 30 novembre 2023.

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

c) Prêt de titres

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)		(\$)	
Valeur des titres prêtés	149 933		903	
Valeur des biens reçus en garantie	160 669		952	
	31 mars 2024		31 mars 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	195	100,0	149	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	195	100,0	149	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(35)	(17,9)	(17)	(11,4)
Revenu tiré du prêt de titres	160	82,1	132	88,6

d) Commissions

	(\$)
31 mars 2024	821
31 mars 2023	678

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Le Fonds a recours à un style de placement axé sur la croissance à un prix raisonnable et peut consacrer jusqu'à 49 % de son actif aux placements étrangers.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	2 094 254	1 170	(602 639)	1 492 785				
EUR	243 628	2	–	243 630				
Total	2 337 882	1 172	(602 639)	1 736 415				
% de l'actif net	42,7	–	(11,0)	31,7				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(86 821)	(1,6)	86 821	1,6

Devise	31 mars 2023				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
USD	2 022 795	51	(591 633)	1 431 213				
EUR	228 146	6 766	–	234 912				
Total	2 250 941	6 817	(591 633)	1 666 125				
% de l'actif net	43,4	0,1	(11,4)	32,1				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(83 306)	(1,6)	83 306	1,6

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2024	516 000	9,4	(516 000)	(9,4)
31 mars 2023	490 044	9,5	(490 044)	(9,5)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	5 160 004	–	–	5 160 004	4 672 294	228 146	–	4 900 440
Actifs dérivés	–	19	–	19	–	28	–	28
Passifs dérivés	–	(2 902)	–	(2 902)	–	(6 228)	–	(6 228)
Placements à court terme	–	302 837	–	302 837	–	295 334	–	295 334
Total	5 160 004	299 954	–	5 459 958	4 672 294	517 280	–	5 189 574

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2024, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2024, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 en 2023).

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans les séries CL, IG ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	614	725
Autres fonds gérés par le gestionnaire	7 425	48 697
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	527 690	501 043

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	19	(19)	–	–
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(2 799)	19	–	(2 780)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(2 780)	–	–	(2 780)

FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers (suite)

	31 mars 2023			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	–	–	–	–
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(3 899)	–	–	(3 899)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(3 899)	–	–	(3 899)

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.

j) Changement de nom

Le 29 septembre 2022, le Fonds a été renommé Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater.